

Un IHS fédéral pourquoi ?

Au moment où la CGT a initié une série d'initiatives pour marquer son 120^e anniversaire, il est nécessaire pour notre fédération Education – Recherche – Culture de s'interroger sur son existence, son identité.

Ce retour sur image n'est pas un regard nostalgique sur le passé mais une réflexion sur le pourquoi, le comment pour mieux répondre aujourd'hui aux exigences de luttes, avec quelles perspectives et quel outil.

L'exposition 120^e présente dans le patio à Montreuil retrace les dates historiques, les luttes de la CGT¹.

Une série de conférences initiées² par l'IHS confédéral a permis de revenir sur les étapes du développement du syndicalisme dans notre pays, sans oublier sa dimension de solidarité internationale.

Des débats sur les questions sociales aujourd'hui ont été conduites en articulant passé et présent³.

Ces 120 ans sont un temps fort pour toute la CGT, sur comment se déployer dans cette société du XXI^e siècle mondialisée où le capital connaît une nouvelle étape de son développement impérialiste.

ALORS L'HISTOIRE DANS CE CONTEXTE ?

Est-ce un supplément d'âme, et quelle histoire ? Quel sens donner, quand on parle d'histoire sociale ? ... Si dire que l'histoire sociale traite du collectif, c'est-à-dire des classes, de leurs luttes, de leurs organisations on peut dire que l'histoire sociale tente de saisir le passé des diverses formations sociales (dont les syndicats, dont la CGT) dans leurs constructions, leur développement, leurs confrontations comme éléments de l'histoire.

UN IHS POURQUOI ?

C'est en 1982, que la CGT a décidé de créer son IHS, au départ centre d'archives.

1982 : la CGT s'apprête à quitter sa base, son site historique, la rue Lafayette, pour emménager Porte de Montreuil, en regroupant la Confédération, les fédérations, la presse, ses organisations sociales.

Le ballet des camions poubelles menace la mémoire des luttes collectives de plus d'un siècle.

C'est à l'honneur de Georges Séguy d'avoir eu conscience du danger, mais il était en cela porteur de l'héritage des fondateurs du syndicalisme qui, dès le départ, avaient su mesurer l'importance de la mémoire des faits en fixant dans les statuts des organisations 3 responsabilités premières :

- Secrétaire général-e / Président-e
- Trésorier-e
- Archiviste / secrétaire.

Les livres, écrits à la plume, reliés sur toile reprenant soigneusement les comptes-rendus des débats des organisations, en témoignent et constituent un bien précieux des organisations, pour comprendre, avancer, progresser dans l'histoire.

Tout institut se fixe trois objectifs

Le collectage et le traitement des informations et documents de toutes natures

– dont les témoignages se rattachant à la vie de l'organisation.

Il s'agit de se préoccuper des sources des documents originaux (tracts, banderoles, badges...), des témoignages d'acteurs pris dans leur vécu.

Cette tâche de collecte, de conservation réclame une attention de tou-te-s, une sensibilisation de tou-te-s les militant-e-s, une formation, a fortiori aujourd'hui où la gestion de l'instant, la réaction à l'immédiateté freine le recul nécessaire et menace de détruire les traces du passé (avec l'utilisation de l'informatique).

Cela s'accompagne d'un travail d'inventaire, de répertoire.

La mise en œuvre d'études, de recherches et de larges confrontations.

Il s'agit pour nous de définir, déterminer des thèmes utiles, susceptibles d'intérêt.

- Lutttes pour les précaires, plan de titularisation
- Femmes dans la CGT ...
- Associations et éducation populaire...

Contribution à l'information, la formation des militant-e-s syndicaux.

La mémoire est un élément essentiel et structurant de la culture syndicale.

Le « d'où viens-tu ? » permet de préciser les « où vas-tu ? » et donc le « qui es-tu ? » avec en conséquence « que faire ? ».

De classe, de masse, indépendante et démocratique, ces caractéristiques de la CGT se traduisent par des choix, des décisions, des pratiques.

La mémoire à partir du vécu rappelle une identité et génère des repères.

Et l'IHS Éducation, Recherche, Culture ?

Le document écrit en 2009 par Joël Hedde⁴ intitulé « De la FEN-CGT à la FERC-CGT : entre recherche d'unité et quête d'identité (repères pour l'histoire 1948 – 1994) », par son questionnement, justifie peut-être plus que dans toute autre fédération le sens et l'utilité d'un IHS⁵.

Quelques rappels historiques sur notre IHS

Il est créé officiellement en 2002 puis ... silence radio.

Il est relancé en 2010 et, depuis cette date, avec une petite équipe militante volontaire, il maintient son existence.

Notre objectif est aujourd'hui de lui donner une dynamique. Il est temps de nous intéresser à l'histoire de notre fédération, de ses organisations fédérées et de ce qui a conduit à faire vivre par-delà les aléas, les difficultés voire les conflits une fédération CGT Éducation, Recherche, Culture.

N'est-il pas nécessaire aujourd'hui, et plus que jamais, de montrer l'originalité

de cette fédération, son rôle, via ses organisations fédérées pour les personnels, les salarié-e-s qu'elle représente, ses propositions pour donner sens aux missions des services, établissements publics ou privés Éducation, Recherche, Culture dans toutes leurs diversités.

Revenir sur ce passé, c'est comprendre le présent et travailler à dépasser les difficultés actuelles pour se repositionner.

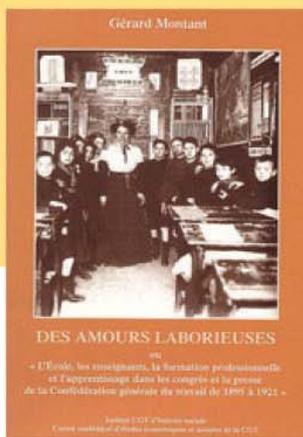
Outre ses fonctions de préservation, de valorisation du patrimoine, de recherche, un IHS c'est aussi un outil pour la formation des syndiqué-e-s, pour la réflexion, pour l'avenir.

Que faire aujourd'hui, quelles perspectives de travail ?

Notre Assemblée Générale tenue le 25 mars a été suivie d'un débat à la Commission exécutive fédérale, débat riche et soutenu qui appelle des prolongements. C'est le sens de ce dossier.

De ce débat, des objectifs :

- Renforcer l'équipe militante et cela passe par des adhésions⁶ individuelles et collectives (syndicats, sections syndicales avec un correspondant IHS)
- Être présent aux réunions des instances des organisations fédérées : la petite équipe IHS fédérale y répondra dans la mesure de ses moyens mais l'informer dans tous les cas⁷.
- Travailler sur les archives
- Valoriser les militant-e-s de la FERC via le Maitron⁸...
- Organiser une initiative en 2016 : «les 70 ans de l'AFPA, créée par Ambroise Croizat en 1946», pourrait en être le support (voir page 14).



De la FEN-CGT à la FERC-CGT :

Entre recherche d'unité et quête d'identité
Repères pour l'histoire
(1948 – 1994)



9 décembre 1982 : C'est le début des négociations sur le statut de titulaire. Ici la délégation de la CGT avec, au premier rang, Régine CHAULME (CGT Orléans), Christian NICOLAS (SNPESB-CGT), Alain MONTANTIN (SNTRS-CGT), Guy DUPRE (FERC-CGT) et, au second rang, Joël HEDDE (SNPESB-CGT), Jean OMNES (SNTRS-CGT), VERHEIRE (CGT Inra) et André MALANDAIN (SNTRS-CGT)

Document réalisé par Joël HEDDE (mars 2009)

NOTES :

- 1- Un catalogue a été édité, à commander auprès de l'IHS 263 rue de Paris 93516 Montreuil cedex.
- 2- Chacune de ses conférences est en ligne ihs.cgt.fr
- 3- Des numéros spéciaux cahiers de l'IHS sont édités : les CE, l'industrie, réenchanter le travail ...
- 4- Secrétaire général de la fédération de 1985 à 1994.
- 5- À cela il faut ajouter la thèse de Gérard Montant, secrétaire général du SNETP de 1979 à 1985, « Des amours laborieuses ou l'école, les enseignant-e-s, la formation Professionnelle et l'apprentissage dans le congrès et la presse de la Confédération Générale du Travail de 1895 à 1921 » et « Un autre regard »
- 6- Pour adhérer : bulletin d'adhésion (voir en dernière page).
- 7- Secrétariat fédéral qui relaie ou michele.baracat@laposte.net
- 8- Voir article page 13 sur le Maitron. À titre indicatif pour les enseignants sur la période 1940/1968, il y a 5800 biographies cumulées FEN / FSU / SGEN et 33 CGT...
C'est loin de représenter la réalité !
Le questionnaire est en ligne sur le site de la FERC ferc@cgt.fr (rubrique IHS).

« Nous le valons bien »

Participons à la rédaction du dictionnaire du mouvement ouvrier : Le Maitron

Jean Maitron a envisagé, dans les années cinquante, la création d'un dictionnaire biographique du mouvement ouvrier. L'entreprise a fait école, par étapes, au gré de l'évolution de l'historiographie et de la société.

Ces biographies ont été, dans un premier temps, publiées dans des ouvrages de plusieurs centaines de pages. On en dénombre aujourd'hui plus de 60.

La technique évoluant, le Maitron est devenu une base informatique sous le nom de « Maitron-en-ligne ».

Cette technique est sans limite puisque la place est extensible.

Aujourd'hui le site <http://maitron-en-ligne.univ-paris1.fr> reprend la totalité des 153.000 notices publiées depuis les origines.

Il s'agit là d'une richesse inégalée pour la reconnaissance des acteurs qui ont fait le mouvement social (syndical, associatif, politique) en France et dans le monde.

Dès la création de l'IHS-FERC, en accord avec les responsables du Maitron, nous avons décidé de fournir des notices biographiques sur les responsables de notre Fédération.

En effet, nous avons constaté que la FSU, le SGEN, l'UNSA faisaient un travail remarquable sur les militantes et militants de leurs organisations alors que nous étions absents. Nous risquions d'avoir un déficit de notices concernant les responsables cégétistes ayant œuvré dans la sphère de l'éducation, la recherche et la culture, comme ci ceux-ci n'y avaient pas pris leur place.

Un questionnaire biographique a été rédigé, mis sur le site de la FERC et, à partir des informations données par les intéressés ou leur famille, nous avons proposé pour la période 1940-1968 (responsables ayant commencé leur activité sociale entre 1940 et 1968) une série de notices qui, aujourd'hui, sont dans la base de données du Maitron.

Dans quelques mois sera ouverte la période débutant en 1969.

Il s'agit là d'un travail nécessaire et utile, un travail de prolongement de l'action syndicale, un travail de reconnaissance de la valeur de nos militantes et militants.

Et nous avons besoin de toutes les bonnes volontés dans cette tâche. Chacun doit remplir son questionnaire et faire remplir un questionnaire par toutes celles et ceux qui ont eu des responsabilités dans la FERC et ses organisations fédérées au niveau géographique (local, départemental, régional, national), aux niveaux de la CGT (établissement, UL, UD, Section départementale, académique...).

Trop souvent, nos responsables professionnels, interprofessionnels s'autocensurent, se sanctionnent et considèrent qu'ils n'ont pas leur place dans ces dictionnaires alors que, même infime, la pierre qu'ils/elles ont apportée au mouvement social a été essentielle à la vie de l'organisation, aux luttes conduites.

La modestie est louable, mais elle est mauvaise conseillère si elle freine la connaissance... et la faible représentation des responsables FERC CGT dans le Maitron est un frein à la reconnaissance extérieure de notre secteur d'activité sociale.

Quelques biographies publiées sous notre responsabilité parmi plusieurs dizaines réalisées.

CASTEL,

Paul, Henri, René

Né le 5 septembre 1920 à Noisy-le-Sec (Seine puis Seine-Saint-Denis) cheminot puis professeur technique adjoint ; résis-



tant ; membre du bureau national du SNETP de 1958 à 1974, secrétaire général de la FEN-CGT de 1961 à 1979, membre du secrétariat de l'UGFF de 1961 à 1979 ; militant communiste ; conseiller municipal de Noisy-le-Sec de 1947 à 1965 ; membre et dirigeant de diverses associations de résistants FTPF.

La biographie de Paul (plus de 5700 caractères) tente de résumer son parcours dans les années avant guerre, son engagement dans la résistance, la clandestinité à partir de décembre 1942, ou ses responsabilités comme lieutenant FTP... Après la guerre, entre 1945 et 1949, il assumait plusieurs responsabilités dans les associations de FTP... À partir de 1951, il devient auxiliaire dans les Centres d'apprentissage, titularisé en 1952, et il adhère au SNETP en 1951. Il devient secrétaire général de la FEN-CGT jusqu'en 1979... Membre des Jeunesses communistes en 1935 et responsable à Noisy le Sec de 1937 à 1939, il adhéra au Parti Communiste français en 1938...

BERNET Alice, Marie, Isabelle

née COMBRISON

Née le 22 juillet 1927 à Paris (XIV^e) ; contractuelle au CNRS ; militante syndicale CGT depuis 1950.



La biographie d'Alice avec plus de 2000 caractères résume son parcours universitaire, professionnel au côté notamment de Frédéric Joliot-Curie au CEA et son parcours syndical qui se poursuit toujours...

Un colloque en 2016

70 ans, c'est une date revendiquée dans l'histoire de l'AFPA, des Lycées Professionnels ... de la Formation Professionnelle.

Avoir un regard sur cette histoire, se projeter vers l'avenir a un sens fort aujourd'hui où la Formation Professionnelle, ses missions, sont mises à mal, interrogées, « redéfinies », marchandisées.

Quel avenir, quelles perspectives aujourd'hui au regard des acquis des personnels de la formation professionnelle et du droit des salariés à se former tout au long de la vie ?

C'est sur ce questionnement que nous voulons travailler. Pour cela nous avons besoin de contributions, de témoignages ; alors manifestez-vous pour une construction collective de cette initiative.

Se manifester auprès de :

- Yves Béchart AFPA
- Jean Claude Labranche FERC
- Michèle Baracat

Les publications de l'IHS

(En ligne ... ou sous forme de livret sur demande)

- De la FEN CGT à la FERC CGT : entre recherche d'unité et quête d'identité (1948 – 1994).
- En référence au conflit de 14 – 18, les conséquences de l'engagement de la CGT chez les instituteurs et les institutrices syndiqué-e-s. Contribution Gérard Montant – colloque Himase du 28 janvier 2015 - 1914-1922 : Des amicales aux syndicats de masse – Contribution Gérard Montant
- La Formation Professionnelle de 1789 à nos jours ... Contribution R. Chartre.
- Sans oublier : 40 ans d'histoire du SNTRS-CGT contribution J. Omnès.

Une priorité : les archives.

Il s'agit d'abord de les identifier, de les préserver pour mieux les utiliser.

Plusieurs structures s'interrogent pour savoir ce qu'elles doivent faire de leurs archives qui encombrant le siège des syndicats au plan local, départemental, régional ou académique et même national. Il s'agit souvent d'archives qui sont le produit d'une activité de plusieurs décennies.

Si, dans les années ayant suivi la création de la CGT, il y avait toujours dans les directions syndicales un camarade élu chargé des archives, cette pratique a malheureusement disparu de nos organisations. Depuis, dans nombre de nos organisations, nos locaux sont envahis de monceaux de boîtes d'archives, de papiers jaunés par le temps, de journaux, de circulaires, de comptes rendus de réunions, de rencontres intersyndicales, de notes personnelles d'ancien-ne-s dirigeant-e-s ... que personne n'a depuis longtemps étudiés, regardés. Et, lorsque l'on a besoin de place, lorsque l'on quitte des locaux pour emménager dans des locaux souvent plus petits, vient à l'idée des camarades de « s'occuper » des archives !

C'est malheureusement là que la catastrophe risque de se produire.

Comme on n'a pas eu recours à ces archives depuis plusieurs années, comme on n'a pas connaissance de ce qu'elles contiennent, il vient naturellement à l'esprit de s'en débarrasser facilement et de manière radicale c'est-à-dire en utilisant la benne à papier voire la broyeuse.

Or faire disparaître les archives, c'est faire disparaître l'histoire de la structure, c'est faire disparaître une partie de l'histoire de la CGT.

Cette histoire ne nous appartient pas et nous n'avons pas le droit d'en faire disparaître les preuves. Nous nous devons de la respecter et de la conserver pour nous-mêmes, comme pour les générations à venir. C'est sur ces archives composées de notes, journaux, circulaires, courriers, cahiers de comptes rendus ... que les historien-ne-s, les militant-e-s actuel-le-s pourront écrire l'histoire de notre mouvement social, histoire qui enrichit notre pensée.

Que faire des archives : d'abord tout faire pour les conserver.

Comment assurer le suivi ? Que garder ? Une règle simple : conserver toutes les productions de l'organisation – manuscrites – imprimées (y compris les banderoles) dématérialisées ... Datées et signées.

Les documents actuels -dématérialisés- sont à traiter avec une attention particulière (classement chronologique des échanges dans l'élaboration d'un document de congrès par exemple).

Tout ce qui est production nationale (de quelque nature que ce soit) sauf si elle a fait l'objet de débats, d'annotations, commentaires, n'est pas utile pour les syndicats locaux. C'est la même règle pour les dossiers administratifs...

En cas de doute, voir les camarades IHS de votre région.

Où conserver ?

Comme en général on ne peut les conserver dans nos locaux, il faut les déposer dans les lieux publics prévus à cet effet.

Dans chacun de nos départements, il existe des services archives municipales et départementales. Vous pouvez les déposer auprès des responsables de ces structures en signant avec ceux-ci un contrat de dépôt vous permettant d'exprimer vos exigences quant à la consultation de votre dépôt par des tiers.

Pour cela, prenez contact avec les responsables de l'IHS CGT de votre département ou de votre région qui ont l'expérience et le contact avec les responsables de ces archives et qui vous guideront dans la procédure à suivre.